



Activités & nouvelles

Novembre 2018



Table de matières

Note de la rédactrice.....	1
Célébration du 30e anniversaire.....	2
Prix Debbie Nason.....	4
Demandes de bourse.....	4
Activités de perfectionnement professionnel	5
Ressources relatives à la santé mentale.....	6
Perspective des Premières nations.....	8
Publication du Comité de discipline.....	10

Note de la rédactrice

Bienvenue au numéro de novembre 2018 du bulletin de l'ATSNB! Les mois depuis la publication de notre dernier bulletin en juillet ont été très chargés.

En septembre, le Comité de promotion de la profession s'est réuni pour la première fois pour discuter de ses activités et établir son mandat. Les membres du comité poursuivent ce travail et espèrent organiser des activités et offrir des possibilités aux membres au cours des prochains mois.

En octobre, le Comité des règlements administratifs et le personnel de l'Association ont participé à une tournée des chapitres afin de présenter aux membres à l'échelle de la province les modifications proposées des règlements administratifs. Nous avons rencontré des membres de chaque chapitre et nous formulons maintenant des recommandations basées sur la rétroaction que nous avons reçue pendant ces rencontres. Nous remercions tous les membres qui ont participé à la tournée des chapitres et qui nous ont offert de la rétroaction!

L'Association rappelle aux membres que la célébration du 30e anniversaire de



l'Association des travailleurs sociaux du Nouveau-Brunswick s'en vient! Vous trouverez de plus amples renseignements sur les activités à la page 2. Tous les membres sont invités à la conférence et au banquet, et nous attendons avec plaisir de vous y voir!

Dans ce numéro de notre bulletin, vous trouverez un nouvel article rédigé de la perspective des Premières nations. Adina McKay, qui fait des études en travail social à St. Thomas University, a rédigé un article sur la réconciliation, le régime de pensionnats et les appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation. Vous trouverez l'article à la page 8.

Si vous aimeriez proposer un ajout au bulletin, je suis toujours prête à en accepter. Si vous voulez faire part des détails d'une séance de formation professionnelle ou d'une belle histoire au sujet d'une travailleuse sociale ou d'un travailleur social, n'hésitez pas à m'envoyer un courriel au iagnew@nbasw-atsnb.ca. J'attends avec plaisir de vos nouvelles!

Célébration du 30e anniversaire de l'ATSNB

L'ATSNB travaille fort depuis quelques mois en organisant la célébration de notre 30e anniversaire. Afin de souligner le 30e anniversaire de notre organisme de réglementation, l'Association a organisé une pleine journée d'activités, y compris une conférence pendant la journée et un banquet le soir.

Nous espérons que vous vous joindrez à nous le vendredi 23 novembre 2018 à l'hôtel Four Points by Sheraton, à Moncton.

Conférencier et conférencières

Dr. Michael Ungar, Ph.D., TSI

Conférence sur la résilience à la maison et dans le milieu de travail : conserver notre capacité de faire face aux changements et aux défis

Michael Ungar est titulaire de la Chaire de recherche du Canada en résilience des enfants, de la famille et de la communauté à Dalhousie University, et il est l'un des chercheurs et auteurs les plus connus du monde au sujet de la résilience. Son travail a changé la façon dont la résilience est comprise, en mettant l'accent sur les interactions entre les personnes et leur famille, leur milieu de travail et leur collectivité, plutôt que sur les caractéristiques individuelles. En tant que thérapeute familial et professeur en travail social, il a aidé à cerner les éléments les plus importants qui ont des effets sur la résilience des adultes et des enfants pendant des périodes de transition et de stress



Rina Arseneault, MTS, TSI

Conférence : Travail social et une approche tenant compte des traumatismes

Rina est la Directrice adjointe du Centre Muriel McQueen Fergusson pour la recherche sur la violence familiale à l'université du Nouveau-Brunswick, depuis 1993.



Rina est une militante et une éducatrice chevronnée en matière de violence faite aux femmes et aux enfants. Au cours des années, elle a organisé plusieurs ateliers et sessions de formation. De plus, elle a participé à l'élaboration d'un certificat sur la violence familiale offert à l'université du Nouveau-Brunswick et elle a enseigné des cours dans ce programme. De plus, Mme Arseneault collabore avec des organismes communautaires, des chercheurs universitaires, des agences gouvernementales, les médias et, bien sûr, les victimes de violence conjugale.

Sheri Coburn, MTS, TSI

Conférence sur la réduction des préjudices : faut-il faire preuve de tolérance ou d'acceptation?

Sheri Coburn est formatrice principale au sein du Crisis & Trauma Resource Institute (le CTRI). Elle est travailleuse sociale immatriculée qui détient un baccalauréat en criminologie et une maîtrise en travail social. Elle a des antécédents professionnels divers, ayant été agente correctionnelle, conseillère en matière de toxicomanie et créatrice et coordinatrice d'un programme d'approche en matière de prévention de la violence conjugale. Sheri est coauteure du livre du CTRI intitulé *Counselling Insights*. Sheri est aussi conseillère dans le secteur privé et fournit actuellement des services de counseling dans les domaines de la santé mentale, de la toxicomanie, du rétablissement après des ruptures d'union et des traumatismes. Sheri croit que l'humeur, l'acceptation de soi et les relations sociales positives constituent le meilleur cadre permettant la guérison et l'apprentissage pertinent. Sheri s'efforce de tenir compte de cette conviction dans son style en tant qu'animatrice, et elle est une conférencière informée, enthousiaste et intéressante.



Agenda - Conférence

9 h 30 - Inscription
10 h 00 - Sheri Coburn
12 h 00 - Diner
13 h 30 - Rina Arseneault
14 h 30 - Dr. Michael Ungar
16 h 30 - Clotûre de la conférence

Agenda - Banquet

18 h 00 - Réception
18 h 30 - Histoire de la Profession
19 h 00 - Banquet

Prix Debbie Nason de travail social dans le milieu des soins de santé

Le 18 octobre 2018, l'ATSNB a décerné à Gerald Flanagan, TSI, le Prix Debbie Nason de travail social dans le milieu des soins de santé.

Le prix Debbie Nason a été créé en 2003 pour rendre hommage à Debbie Nason, qui a consacré sa vie à la profession du travail social.

Gerald fournit des services aux collectivités du Haut de la Vallée depuis plus de 20 ans et il consacre son temps personnel et ses efforts à divers organismes et groupes de la région. Au cours de cette période, Gerald a fait une contribution importante aux collectivités, et il est très respecté par ses collègues et par les membres des collectivités. Félicitations, Gerald!



Dates limites de présentation des demandes de bourse

Nous rappelons aux membres les dates limites suivantes de présentation des demandes de bourse d'études, de bourse d'entretien ou de prix :

Subvention provenant de l'ACTS et de l'ATSNB

L'Association canadienne des travailleuses et travailleurs sociaux a le plaisir de fournir, en partenariat avec l'ATSNB, une subvention qui permet d'offrir des séances de formation professionnelle aux travailleuses et travailleurs sociaux du Nouveau-Brunswick. Est admissible à la subvention une personne ou un groupe qui souhaite organiser une séance de formation professionnelle pour les travailleuses et travailleurs sociaux du Nouveau-Brunswick. Le financement de la

subvention est assuré par BMS, courtier du régime d'assurance responsabilité de l'ACTS.

La date limite annuelle pour les demandes de subvention est le 31 décembre.

Prix d'excellence pour service insigne de l'ACTS

Le Prix d'excellence pour service insigne de l'ACTS est décerné chaque année par l'Association canadienne des travailleuses et travailleurs sociaux pendant la Semaine du travail social à une personne ou à un groupe choisi par chaque association provinciale parmi ses membres. Le prix est décerné afin de souligner des contributions exceptionnelles au domaine du bien-être social et à la profession du travail social au Canada.

La date limite annuelle de mise en candidature pour ce prix est le 1er décembre.

Prochaines activités de perfectionnement professionnel

Voici les détails des prochaines activités de perfectionnement professionnel :

Educating Effective Social Workers: Innovative Approaches to Prepare for and Enhance Field Education

Le 20 novembre 2018, 13 h

Disponible en anglais seulement; cliquez [ici](#) pour les détails

Reducing Vulnerabilities and Promoting Resilience in Children and Youth Exposed to Intimate Partner Violence (IPV)

Le 20 novembre 2018, 11 h

Disponible en anglais seulement; cliquez [ici](#) pour les détails

Working with trans youth and their families: evidence based practice for intervention and social change

Le 21 novembre 2018, 14 h

Disponible en anglais seulement; cliquez [ici](#) pour les détails.

Substance Use and the Workplace

Le 27 novembre, 14 h

Disponible en anglais seulement; cliquez [ici](#) pour les détails.

Pallium Canada, des méthodes pour améliorer la qualité et l'accessibilité des soins palliatifs au Canada

Le 28 novembre 2018, 13 h

Disponible en français seulement; cliquez [here](#) pour les détails.

Ressources relatives à la santé mentale

Le Service des bibliothèques publiques du Nouveau-Brunswick (SBPNB) a récemment mené à bien une initiative provinciale visant à accroître le nombre de ressources relatives à la santé mentale qui sont mises à la disposition du public par l'entremise des bibliothèques publiques du Nouveau-Brunswick. Au total, la somme de 60 000 \$ a été investie pour développer davantage la collection de livres couvrant divers sujets liés à la santé mentale.

Les sujets couverts incluent :

- Abus
- Dépression
- Pleine conscience
- Tabagisme
- Thérapie cognitive
- Troubles du comportement alimentaire
- Alcoolisme
- Gestion du stress
- Schizophrénie
- TCAH
- Toxicomanie
- État de stress post-traumatique
- Angoisse
- Perte et deuil
- Suicide
- Thérapie cognitive
- Troubles bipolaires

Ces livres et ressources sont offerts gratuitement à tous les Néo-Brunswickois et Néo-Brunswickoises qui ont une carte de bibliothèque valide des bibliothèques publiques du Nouveau-Brunswick. Les détenteurs d'une carte de bibliothèque peuvent placer des demandes de réservation sur les titres en utilisant le catalogue en ligne ou les Services de bibliothèque par la poste.

Afin d'appuyer cette initiative, un nouvel espace virtuel dédié à la santé mentale a été créé dans le catalogue en ligne des bibliothèques publiques du Nouveau-Brunswick. La section sur la santé mentale présente des ressources liées à la santé mentale et fournit des informations concernant le projet Lire pour

guérir, une initiative de biblio-thérapie lancée récemment dans la région de Moncton grâce à un partenariat entre le SBPNB et les Services de traitement des dépendances et de santé mentale du Réseau de santé Horizon.

Espace virtuel sur la santé mentale : catalogue.gnb.ca > Santé mentale

Si vous souhaitez plus d'informations au sujet de la collection de ressources relatives à la santé mentale qui se trouvent dans les bibliothèques publiques ou sur la façon d'obtenir une carte de bibliothèque, veuillez contacter votre bibliothèque publique locale. Une liste des bibliothèques et leurs coordonnées sont disponibles sur notre site Web à www.gnb.ca/bibliothequespubliques.



REACH OUT AND FIND THE RIGHT WORDS TO SUPPORT YOUR MENTAL HEALTH.

New Brunswick public libraries offer **books, eBooks and audiobooks** covering many mental health topics. All you need is a **free library card**.

Visit the library or go online to: catalogue.gnb.ca → Mental Health

Addiction
Grief • Deuil
Self-esteem
Estime de soi
Family violence
Violence familiale
Depression
Dépression
Anxiety • Anxiété
Psychological abuse • Violence psychologique
Body image
Image du corps

TROUVEZ LES BONS MOTS POUR APPUYER VOTRE SANTÉ MENTALE DÈS MAINTENANT.

Les bibliothèques publiques du Nouveau-Brunswick offrent **des livres, des livrels et des livres audio** traitant de divers sujets liés à la santé mentale. Consultez notre collection. Tout ce dont vous avez besoin est **une carte de bibliothèque gratuite**.

Visitez la bibliothèque ou le catalogue en ligne à catalogue.gnb.ca → Santé mentale

WWW.GNB.CA/PUBLICLIBRARIES
WWW.GNB.CA/BIBLIOTHEQUESPUBLIQUES



New Brunswick Public Library Service
Service des bibliothèques publiques du Nouveau-Brunswick

Perspective des Premières nations

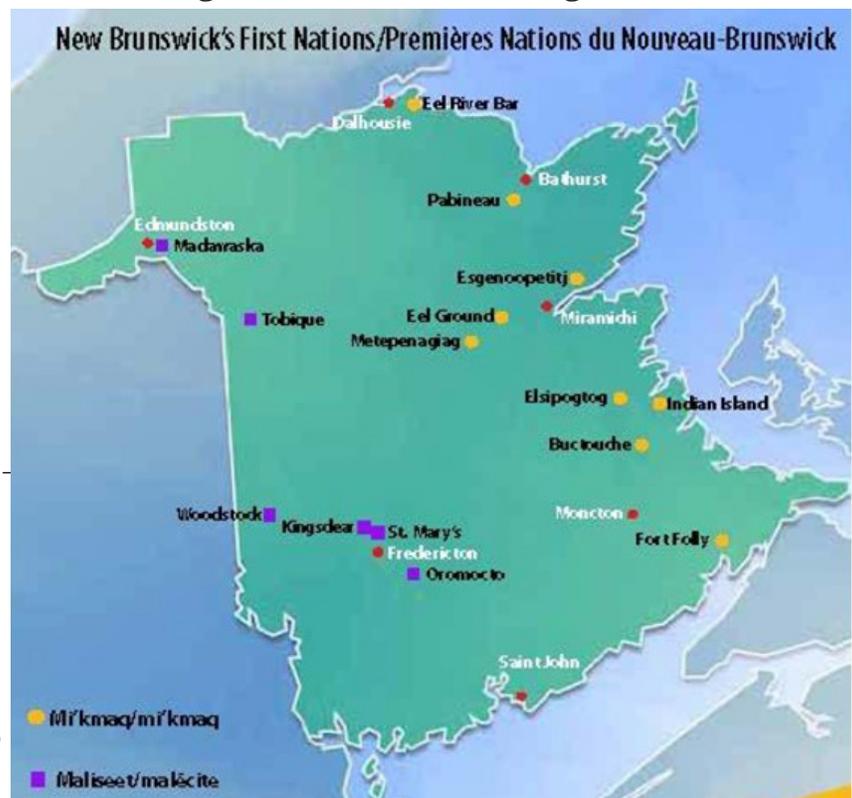
Par: A.I. McKay

En collaboration avec : Judy Levi, TSI, experte-conseil, bien-être des enfants des Premières nations, Développement social, et Glen Caplin, TSI, vérificateur clinique, Développement social

À l'heure actuelle, au Canada, un mouvement qui vise à revitaliser les Premières nations, connu sous le nom de « réconciliation », attire l'attention de divers réseaux d'information et médias sociaux. Il est connu que les problèmes des Premières nations ne sont pas des anomalies, mais que, selon M. Roland Chrisjohn, il s'agit d'une réaction naturelle de la part d'êtres humains qui vivent sous l'oppression sévère et prolongée (The Circle Game, 2016, p. 4). Nous devons donc poser cette question : Qu'est-ce que la « réconciliation » et qu'est-ce qu'elle signifie pour notre pays?

Le fameux régime des pensionnats, au sein duquel la violence, la négligence et les décès fréquents d'enfants sont bien documentés, a provoqué ce mouvement en faveur du changement. Les pensionnats visaient à assimiler les « Indiens » au moyen de l'endoctrinement direct et souvent violent, ainsi que l'enlèvement des enfants de leurs collectivités. Le déplacement forcé des enfants, qui ont été retirés des soins de leurs parents, mais aussi du style de vie de leur tribu et de leur peuple (notamment les traditions de la pêche et de la chasse, la langue, les méthodes de gouvernance, les valeurs et ainsi de suite) est en soi traumatisant. Même si tous les récits ne sont pas également alarmants, il faut souligner que le fait d'empêcher les enfants de grandir au sein de leur collectivité est un problème qu'il faut absolument résoudre.

Dans l'affaire de 2016 dont le Tribunal canadien des droits de la personne a été saisi, l'aîné Robert Joseph, ancien élève d'un pensionnat, a raconté le fait que, pour lui et d'autres enfants, l'humiliation publique, la violence et le refus de communications ou de cadeaux de la famille constituaient un phéno-



mène quotidien (p. 146, 409-410). D'autres récits du genre se trouvent dans le livre rédigé par Roland Chrisjohn, Sherri Young et Michael Maraun, intitulé *The Circle Game*, plus particulièrement dans le troisième chapitre.

La pratique de l'assimilation prend ses racines dans les événements historiques du début des années 1600. Des missionnaires trop zélés ont exécuté un plan visant à entraver le fonctionnement de collectivités en imposant des idéaux européens aux enfants « indiens ». L'objectif était de convaincre les enfants qu'ils avaient pris en charge de mépriser leur famille et leur parenté et d'adopter les opinions et les valeurs des missionnaires eux-mêmes. Même si les efforts ont échoué à l'époque, l'idée a été revitalisée dans les pensionnats.

Les pensionnats étaient établis au Canada pendant le 19^e siècle et étaient exploités jusqu'à la fin des années 1990. Une politique officielle les régissait depuis les années 1850 et 1860. Peu après, la « responsabilité » des « Indiens » a été assumée par la colonie du Canada.

Saviez-vous que le Nouveau-Brunswick compte 15 Premières nations, de Madawaska à Oromocto et de Dalhousie à Fort Folly? À l'heure actuelle, la province compte deux peuples autochtones principaux et un nouveau : les peuples mi'kmaq et wolastoqiyk (malécite) sont les premiers, et les Pescomodys constituent une nouvelle nation reconnue à St. Stephen, au Nouveau-Brunswick.

Pour faire face à l'histoire des pensionnats, il faut de la réconciliation. Le mouvement en faveur de la réconciliation trouve ses origines en Afrique du Sud et le démantèlement de l'apartheid. Son application au Canada sera établie au cours des années à venir. Nous disposons toutefois des 94 appels à l'action de la Commission de vérité et réconciliation du Canada (la CVR) pour orienter l'élaboration de politiques et de changements structurels depuis longtemps nécessaires.

Afin de mieux donner suite aux appels à l'action de la CVR, nous devons tout d'abord nous livrer humblement à la réflexion introspective critique. Tous les gens du Canada sont susceptibles à l'endoctrinement colonial. Nous basons la façon dont nous interagissons avec des peuples opprimés ou marginalisés sur nos partis pris, nos valeurs occidentales et nos suppositions. Voilà pourquoi, selon une recommandation clé de la partie intitulée Protection de l'enfance, il faut « voir à ce que les travailleurs sociaux et les autres intervenants qui mènent des enquêtes liées à la protection de l'enfance soient bien renseignés et formés » afin qu'ils se rendent compte de la possibilité que les Premières nations règlent elles-mêmes les problèmes découlant directement des inégalités de longue date, de leur histoire et de l'impact de leur histoire sur l'ensemble

des Premières nations.

Les 94 appels à l'action de la CVR renferment de nombreuses autres recommandations utiles. Par ailleurs, la raison pour laquelle la CVR est remarquable au Canada, c'est que certaines de ses recommandations servent maintenant à l'élaboration de politiques. Il s'agit d'une étape importante en vue de transformer les rouages du contrôle colonial en faveur des Premières nations, à l'aide de principes juridiques internationaux.

Saviez-vous que le Nouveau-Brunswick compte 15 Premières nations, de Madawaska à Oromocto et de Dalhousie à Fort Folly? À l'heure actuelle, la province compte deux peuples autochtones principaux et un nouveau : les peuples mi'kmaq et wolastoqiyk (malécite) sont les premiers, et les Pescomodys constituent une nouvelle nation reconnue à St. Stephen, au Nouveau-Brunswick.

Publication du Comité de discipline

Une audience a été tenue le 13 septembre 2018 devant le Comité de discipline de l'Association des travailleurs sociaux du Nouveau-Brunswick afin de traiter une plainte déposée à l'endroit d'un membre pour faute professionnelle. Plus précisément, le membre aurait omis d'obtenir le consentement de la tutrice légale d'un mineur (ayant 13 ans) avant de lui fournir des services de travail social.

La situation découlait d'un cas difficile de droit de garde. Malgré une ordonnance de la cour qui accordait à la mère la garde exclusive de l'enfant, celui-ci habitait chez ses grands-parents paternels pendant les deux prochaines années, sous la surveillance de deux agences gouvernementales.

La grand-mère paternelle a cherché des services de travail social pour l'enfant mineur. L'une des agences gouvernementales chargées de la surveillance a aiguillé l'enfant vers le membre, tout en tenant au courant l'autre agence. Le membre a présumé à tort que la tutrice légale avait donné son consentement aux traitements de l'enfant. Toutefois, la mère n'avait jamais donné son consentement et, en fait, son consentement n'avait jamais été demandé.

Aucune des deux agences gouvernementales n'avait informé le membre que la mère était la tutrice légale de l'enfant.

Pendant le processus de réunification familiale, un autre travailleur social qui

avait obtenu le consentement de la mère avant d'offrir à l'enfant mineur des services de travail social a appris que le membre avait fourni des services à l'enfant sans le consentement de la mère.

La mère et l'autre travailleur social ont déposé des plaintes à l'endroit du membre.

Le membre a admis volontairement la faute professionnelle devant le Comité de discipline et a accepté la sanction disciplinaire.

Après avoir conclu que le membre était coupable de faute professionnelle, le Comité de discipline a imposé les mesures disciplinaires suivantes :

1. une réprimande écrite versée au dossier du membre ;
2. publication d'un résumé de l'audience, sans nom, aux fins d'information des membres.



Si vous voulez faire part des détails d'une séance de formation professionnelle ou d'une belle histoire au sujet d'une travailleuse sociale ou d'un travailleur social, n'hésitez pas à m'envoyer un courriel au iagnew@nbasw-atsnb.ca.



**New Brunswick Association of Social Workers
Association des travailleurs sociaux du Nouveau-Brunswick**
C.P. / P.O. Box 1533, Station A., Fredericton, NB E3B 5G2 Canada

Tel./tél : (506) 459-5595
Fax/Télec. : (506) 457-1421
Toll Free/Sans frais : 1-877-495-5595
www.nbasw-atsnb.ca